

## Faits saillants – Épisode 32

Chantal Lavallée partage les éléments marquants de son parcours et discute du développement de son intérêt pour la technologie et les drones. Elle explique que c'est dans le cadre de son doctorat qu'elle s'est intéressée aux travaux de la Commission européenne qui, à l'époque, parvenait à faire des propositions de changement dans le domaine de la sécurité et de la défense à une période où la Commission n'avait pas de compétence reconnue dans le secteur.

Elle soutient que son intérêt pour la question des drones s'est concrétisé alors que le succès de la Commission européenne s'est officialisé à travers son programme de recherche sur l'innovation sur les questions de sécurité civile. Elle est arrivée avec ce projet dans le cadre d'une application pour la bourse de recherche Marie-Curie, une bourse de recherche qui lui tenait particulièrement à cœur.

Elle explique qu'elle s'intéresse particulièrement à la position de l'Union européenne (UE) dans le domaine des drones et qu'il s'agit d'un sujet qui l'intéresse autant comme chercheuse que comme citoyenne du monde. Elle soutient que plusieurs aspects entourant la question des drones lui ont semblé pertinents, notamment l'impact des technologies émergentes dans le quotidien des civils.

Chantal Lavallée discute de sa recherche financée par le Conseil de Recherche de la Norvège, qui porte sur la place des drones dans l'évolution de la sécurité. Elle discute des sources d'enjeux de sécurité liés à la technologie. Elle explique la prolifération des drones civils, nécessite un intérêt sur l'identification des impacts de ses technologies sur l'imaginaire collectif, et des impacts sociétaux de ceux-ci. Elle soutient qu'il y a une nécessité de préparer le public à l'usage des drones, surtout considérant les enjeux, sécuritaires, les enjeux éthiques et les enjeux légaux entourant cette prolifération des drones dans l'espace aérien.

Elle discute de quelques enjeux sécuritaires, notamment en lien avec la vie privée et le potentiel assez intrusif et perturbateur liés à ces technologies. Elle discute aussi des initiatives mises en place notamment pour la gestion du trafic aérien par l'Union européenne, soit l'initiative U-space.

Mme Lavallée fait un survol de son livre sur les technologies émergentes en Europe et discute des principaux défis en ce qui concerne la coopération dans l'espace aérien entre civils et militaires.

Elle explique que l'objectif du projet était de balancer la littérature en ce qui concerne les technologies émergentes et l'Union européenne. Elle soutient que l'approche était de prendre un angle eurocentrique sur les initiatives et les enjeux entourant les technologies émergentes et l'Union européenne.

Elle soutient que le défi de l'industrie est de s'adapter aux changements et aux enjeux de coopération dans le domaine des technologies émergentes, soit les enjeux dans le cyberspace, la biotechnologie, de la gouvernance européenne dans ces différents secteurs et montrer que l'UE a mis en place beaucoup d'initiatives en place pour rattraper le retard. Par exemple, elle explique qu'elle se penche sur la question des cadres politiques, qui comprend un cadre réglementaire pour développer le marché des drones, et pour développer la recherche et le développement dans le domaine.

Elle discute des défis qui se présentent en ce qui concerne la coopération dans l'espace aérien, notamment l'ampleur des investissements nécessaires, l'intégration des drones dans l'espace militaire et les impacts de ce projet.

Mme Lavallée partage son analyse des impacts de la COVID-19 sur l'utilisation de la technologie sur la gouvernance européenne. Elle explique qu'une des observations importantes est l'usage accru du drone qui est devenu un outil clé durant la pandémie en Europe. Notamment pour la désinfection, pour la transmission de message ou encore pour la distribution de tests.

Elle explique qu'un des impacts à moyen terme est la normalisation de l'usage des drones dans le ciel européen, alors que cet usage devient de plus en plus commun. Elle discute des enjeux qui sont survenus face à l'usage régulier des drones par les autorités qui ont suscité une inquiétude de la part de la cour sur la possibilité d'abus de surveillance et des enjeux entourant la vie privée dans cette augmentation et la régularisation des drones dans l'espace civil. Elle donne l'exemple de la Belgique et de Nice pour illustrer.

Elle affirme que l'impact de la COVID-19 sur la gouvernance a permis de se questionner sur comment concilier l'usage des drones, tout en s'assurant que le cadre réglementaire qui est prévu est adapté afin de permettre les objectifs visés par leur utilisation.

Chantal Lavallée fait le point sur l'impact de la nouvelle technologie dans le contexte actuel de la crise en Ukraine et sur ce qu'elle appelle un nouvel écosystème. Elle explique la guerre en Ukraine a ressuscité ce sentiment de nécessité de relancer la défense et la sécurité au sein de l'Europe alors que la guerre menace le territoire européen. Elle soutient que les initiatives se sont multipliées, non seulement pour soutenir l'Ukraine, mais aussi pour mieux préparer l'Union européenne à un environnement géopolitique qui est complètement transformé. Elle discute de quelques exemples pour soutenir son point, notamment les discussions sur l'autonomie stratégique qui est narrative qui est devenue de plus en plus présente dans le discours au sein de l'Union européenne.

Mme Lavallée fait un parallèle entre les défis quant à l'utilisation de nouvelles technologies au sein de l'Union européenne et ceux du Canada. Elle discute du renforcement des partenariats de l'Union européenne dans la vision stratégique, qui fait mention du Canada comme partenaire important. Elle explique que le Canada peut contribuer à diminuer les dépendances stratégiques, à travers la formation d'une coopération dans différents secteurs, notamment dans le secteur numérique et de l'intelligence artificielle. Elle insiste sur la nécessité pour le Canada de continuer à renforcer ces partenariats dans la coopération des technologies émergentes, notamment avec l'Union européenne.